

CONDITIONS

Titre du fonds non doté

Bourse Nicole-LaViolette en common law

INTRODUCTION

Cette bourse a été généreusement créée par Adrienne Smith (J.D. 2012) à la mémoire de Nicole LaViolette, estimée professeure à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa, bâtisseuse de communautés ainsi qu'universitaire réputée qui se spécialisait dans les questions concernant l'immigration et les personnes réfugiées LGBTQ2S+.

OBJECTIF DU FONDS

Soutenir une étudiante ou un étudiant de premier cycle à la Faculté de droit, Section de common law, qui s'implique dans la communauté LGBTQ2S+.

DÉTAILS DE LA BOURSE

Critères d'admissibilité

La personne candidate doit :

- avoir la citoyenneté canadienne, la résidence permanente ou le statut de personne protégée ou de personne réfugiée, ou être une étudiante internationale ou un étudiant international;
- être inscrite à temps plein dans un programme de premier cycle à la Faculté de droit, Section de common law de l'Université d'Ottawa;
- s'impliquer dans la communauté LGBTQ2S+;
- faire preuve d'un besoin d'aide financière, d'après les critères du Service de l'aide financière et des bourses de l'Université d'Ottawa.

Valeur de la bourse :	2 000 \$
Nombre de bourses :	1
Fréquence d'attribution :	Annuelle
Programme ou cycle d'études :	Premier cycle
Responsable des demandes :	Service de l'aide financière et des bourses
Date limite :	31 octobre

DEMANDE

La demande doit être soumise par l'entremise de Bourses en ligne, accessible dans le portail uoZone, et doit comprendre :

- le Questionnaire financier;
- une déclaration dans laquelle la personne candidate décrit son implication dans la communauté LGBTQ2S+.